



COMPTE RENDU DU CA DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JANVIER 2020

PRESENTS : Annick GOURIN ; Jean-Yves SOUVETON ; Anne-Sophie HEE ; Philippe PANIER ; Pascal HERBAUT ; Camille DELOURME ; Bernard GAUCHE ; Marie-Christine DOMINGUEZ ; Gilles VERRECCHIA ; Aurélien CEDEYN ; Didier LE COZ ; Claude -Jean DELABARRE. Catherine SCHMITGEN ; Dominique FAVIER ; Yveline LASCAR ; Serge LASCAR ; Christian GOURIN ; Marlène TATIGNEY ; Daniel BOUDIE ; René LEMOING ; Jackie DUSSEAUX ; Dominique DUBS ; Jean-Michel CHAMBON ; Dominique BRACHET ; Jean-Michel BRACHET ; Julien BRACHET ; François BOUBET ; Connie BOUBET ; Christophe HATTON ; M.SAINT LARY ; Mme SAINT LARY ; Vincent HERVAS ; Isabelle RÉMY ; Marie-Odile SOUVETON.

Procurations :

Jean-Marie LOUBET pour Dominique FAVIER

Olive DELANOY pour Philippe PANIER

Il est 17h18 le président déclare la séance ouverte.

Il remercie les personnes présentes et souhaite à tous une très bonne année 2020.

Rapport Moral :

Notre association Festi'vallée a maintenant 22 ans d'existence et compte à ce jour 70 adhérents, associations et partenaires. Nous sommes soutenus par 6 entreprises de la région.

A l'interne,

- ✓ le conseil d'administration s'est réuni 4 fois. (4/02; 4/04; 21/11; 18/12)
- ✓ Le bureau ne s'est réuni qu'à 4 reprises privilégiant les réunions téléphoniques
- ✓ Les commissions :
 - Musique : Dans un souci d'efficacité l'ancienne commission Musique sacrée et la commission musique sont regroupées dans une seule commission. Désormais il n'existe plus qu'une commission musique qui organise les concerts dans les églises de la vallée, les dîners dansants et assure la programmation de notre Festival.
 - Communication : elle publie les gazettes, les affiches et gère le site internet a été reconduite. Un effort important a été fait cette année sur la communication numérique avec le relooking du site internet, la création encore en phase de test d'un outil de communication avec les adhérents, nos sponsors et les groupes de musique.
- ✓ « Festi'vallée bénéficie d'une page dans les sites internet des mairies de Villeconin et Souzy la Briche

A l'externe,

Des réunions et des rencontres se sont poursuivies afin d'associer le plus largement possible les municipalités, les associations et les habitants à la réalisation du Festi'Vallée 2019.

Le CA adresse ses remerciements aux musiciens ainsi qu'à tous les bénévoles, les partenaires, les municipalités soutenant et les spectateurs sans qui Festi'Vallée ne pourrait exister.

Rapport d'activité 2019:

Assemblée générale en janvier 2019

Gazette : Elle reste encore le principal outil de communication sur les activités de l'Association et l'agenda des animations de la Vallée de la Renarde. Avec 2 parutions en juin et décembre, elle est adressée à tous nos adhérents, aux partenaires, aux musiciens, aux associations et largement diffusée par les municipalités de la vallée auprès de leurs habitants.

Pour mémoire Composition et édition de la gazette en couleur à 2000 exemplaires et, composition et impression de 5000 flyers en juin pour notre Festival.

- ✓ Le site internet : Un effort important a été fait cette année sur la communication numérique avec :
 - le relooking du site internet qui avait été refait par Gilles Verrecchia en 2018
 - la création encore en phase de test d'un outil de communication avec les adhérents, nos sponsors et les groupes de musique.

Rappel notre site: <https://www.festi-vallee.net>

- ✓ Des rencontres avec Mesdames et Messieurs les Maires, les responsables des services techniques et les responsables de communication des communes suivantes : VILLECONIN, BREUX-JOUY, ÉTRECHY, SAINT-YON, SOUZY LA BRICHE, BOISSY Le SEC, MAUCHAMPS, SAINT SULPICE DE FAVIERE et Mr le Président de la Communauté de Commune pour les demandes de subventions et les obtentions de prêt du matériel à installer sur le site du festival
- ✓ Cette année un stand avec animation musicale au vide-grenier de SOUZY LA BRICHE a été testé. Malgré la pluie en fin d'après-midi ce fut un succès. L'expérience a été retentée pour la Fête du village de Boissy le Sec avec un succès plus mitigé.
- ✓ Pour la 21 ieme édition, le Festi'Vallée en juin 2019 a été un grand succès, malgré la météo caniculaire et le concert organisé par le Département à Chamarande. Notre public familial a répondu présent.
Pour la première année la présence d'une deuxième scène plus petite a été expérimentée, pour permettre à des groupes débutants de pouvoir se produire. Cette expérience a été un succès et sera renouvelée en 2020.
Un feu de la Saint Jean prévu le samedi soir après le concert a été annulé à cause des risques d'incendie.

Dans l'après-midi, un concert à l'église de Saint-Yon rassemblant une centaine de personnes avait lieu.

- ✓ Devant un parterre d'une centaine de personnes Concert dans l'église de Boissy le Sec avec «Les Potes à Bord» et la Chorale de Boissy le Sec dirigée par Philippe Dumont.

- ✓ Deux dîners dansants ont été organisés:
 - le 23 mars dans la salle polyvalente de St Yon. Réunis autour d'une paella un peu moins de 100 personnes ont pu apprécier l'animation de l'orchestre Les Potes à Bord.
 - Le 16 novembre dans la salle polyvalente de Breux Jouy. Cette fois c'était environ 150 personnes qui ont apprécié la choucroute, le tout sous l'animation de deux orchestres les Potes à Bord en première partie et ensuite Kool Orchestra.

Le rapport moral et d'activité sont approuvés à l'unanimité

Les comptes :

Le trésorier, Jean-Yves SOUVETON, présente les comptes, ci joints

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

Les projets :

6 événements récurrents vont être menés :

- ✓ Deux à trois concerts dans les églises si l'autorisation du diocèse est obtenue.

- ✓ L'incontournable manifestation de fin juin (les 27 et 28 Juin, le Festi'Vallée 2020, 22 ème édition) à VILLECONIN, concurrencée cette année encore par la deuxième édition du festival de Chamarande.

- ✓ Dîner musical ou autre forme de manifestation musico culturelle.

- ✓ Festi'Vallée sera également présents à quelques vide-greniers avec animation musicale si possible

- ✓ Deux et si possible trois parutions de la gazette.

- ✓ Continuer à faire vivre et améliorer le site web « www.festi-vallee.net » , rendre opérationnel l'outil de communication avec les adhérents, les sponsors et les groupes de musique.

Le Festival de juin tourne désormais sur 4 villages : Souzy-la-Briche, Villeconin et Breux-Jouy, et maintenant Saint Yon. Nous avons bon espoir d'y ajouter Boissy le Sec en 2020.

Nous avons également trouvé un lieu de stockage suffisamment grand pour permettre de regrouper notre matériel en un seul endroit. Jean Marc FOUCHET nous offre la possibilité d'occuper 3 des anciens box à chevaux. Nous allons pouvoir libérer le bâtiment de Mr Philippe

CHATILLON que Festi'Vallée remercie pour nous avoir hébergé pendant de nombreuses années le matériel.

Renouvellement des membres du CA

Les membres démissionnaires:

- Jean Yves Souveton
- Serge Lascar
- Sylvie Piat

Le Président profite de ce moment pour remercier chaleureusement ces personnes avec une mention spéciale à Jean Yves et Serge qui sont actifs au sein du CA depuis plus de 10 ans.

Les membres sortants du CA :

- Aurélien Cyden
- Pierre-Henri Cellier
- Anne-Sophie Hee
- Pascal Herbault
- Didier Lecoq

Tous se représentent et sont élus à l'unanimité

Le président demande si de nouvelles personnes souhaitent entrer au Conseil d'administration :

François Boubet et Jean-Michel Chambon se présentent et sont élus à l'unanimité

Le bureau sera élu au cours du prochain CA, le 5 Février 2020.

Le rapport est approuvé à l'unanimité et la séance est levée à 17h55.

Tout le monde se retrouve autour du verre de l'amitié.